

Pass'Sport

Programme d'activités sportives

Du 15 juillet
au 14 août
2020



PASS'SPORT ETE AOÛT 2020

Lundi 3		8h30 17h30													
Mardi 4								13h30 16h30				10h00 12h00	9h30 11h00		
Mercredi 5	13h30 17h00		10h00 11h30									9h30 11h30			
Jeudi 6									9h30 17h00						
Vendredi 7						13h30 15h30						10h00 12h00		16h00 18h00	
Samedi 8															
Dimanche 9															
Lundi 10	13h30 17h00					9h30 11h30						10h00 12h00			
Mardi 11		8h30 17h30													
Mercredi 12			10h00 11h30					13h30 16h30							
Jeudi 13									9h30 17h00			10h00 12h00			
Vendredi 14						9h30 11h30	13h30 15h30							16h00 18h00	

(*) Transport en minibus, départ et retour Hôtel de Ville



**Dans le cadre du plan sanitaire COVID,
INSCRIPTIONS UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
Aucun rendez-vous ne sera pris par téléphone.**

1. Envoyer un mail : sportsjeunesse@audincourt.fr
2. Vous recevez une proposition de rendez-vous
3. Le jour de votre RDV, venez en Mairie pour établir l'inscription
4. Les séances sont réglées lors de l'inscription
5. Un pass'sport vous sera remis

Tarif :

- 1 € : Volley, Yoga, Tennis de table, Pêche, Tennis, Paddle, Football, Canoë, Bowling
- 5 € : Laser Game, Équitation, Accrobranches, Jump Street, Ludolac, Aquaparc

Pièces à fournir :

- certificat médical d'aptitude à la pratique du sport ou photocopie de la licence si l'enfant adhère à un club.
- brevet de natation 25m obligatoire pour : Ludolac, Aquaparc
- attestation d'assurance responsabilité civile

Déroulement des séances :

Les parents accompagnent leurs enfants sur le lieu des activités et les prennent en charge à l'issue des séances. Toutefois, les enfants pourront être autorisés à se rendre et à repartir des activités par leurs propres moyens (à préciser lors de l'inscription). Les enfants doivent être munis de leur Pass'Sport.

Équipements à prévoir :

Canoé et paddle :

- tenue de rechange,
- lunettes de soleil,
- crème solaire,
- vêtements de pluie
- casquette,
- chaussures d'eau.

Accrobranches :

pantalons + sweat à manches longues

Ludolac, Aquaparc :

- lunettes de soleil,
- crème solaire,
- casquette,
- pique nique.

Nota : le remboursement des séances ne s'effectuera que sur justificatif médical.